

PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2
SEANCE DU 4 février 2021

Nom	Fonction	Présents	Nom Prénom	Fonction	Présents
M. Milon	Proviseur	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Trompette	Représentants de parents d'élèves	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Moreau	Proviseur adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Maurice		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Izougarhane	CPE	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Rivereau-Piton		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Jourdan	Agente comptable	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Ragot		<input checked="" type="checkbox"/>
M. Jeaurat	DDFPT	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Dumont-Robert		<input checked="" type="checkbox"/>
M. Durand	Représentants des collectivités territoriales	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Mauguin	Représentants agents	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Bernard		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Laloge		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Grenet		<input checked="" type="checkbox"/> (Dist)	M. Barbaud		<input checked="" type="checkbox"/>
M. Trigodet	Représentants des personnels enseignants	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Scharlipp	Représentants des élèves	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Segura		<input checked="" type="checkbox"/>	M. Jouve (T02)		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Pavageau		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Pavageau (104)		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Lacoux		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Rambaud (T06)		<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Durbise		<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Melle	Invitée	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme Biteau		<input checked="" type="checkbox"/>			
Mme Pasquier		<input checked="" type="checkbox"/>			

SOMMAIRE:

1. Présentation de l'ordre du jour.....1
2. Approbation du compte rendu du CA du 24 novembre 2020.....1
3. Informations diverses et situation sanitaire.....2
4. Préparation de la répartition des moyens en correspondance avec la DGH 2021/2022.....2
5. Préparation de la ventilation des postes enseignants pour la prochaine rentrée (création de poste, demande de blocs de moyens provisoires) 3
6. Questions financières3
7. Conventions diverses.....4
8. Questions diverses.....5

La séance est ouverte par Monsieur le Proviseur à 17h37, 25 présents, une personne en visio-conférence, soit 26 votants.

Le secrétariat est assuré par les représentants des enseignants.

1. Présentation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est rappelé ainsi que les 6 questions diverses déposées par les parents ou les personnels. L'ordre du jour est mis au vote.

Pour : 26	Contre : 0	Abstention(s) : 0
-----------	------------	-------------------

2. Approbation du compte-rendu du CA du 24/11/2020

En l'absence de remarques, le PV du précédent CA (du 21.11.2020) est mis au vote.

Pour : 24	Contre : 0	Abstention(s) : 1
-----------	------------	-------------------

3. Informations diverses et situation sanitaire

Monsieur le Proviseur fait le point sur la situation sanitaire. Depuis le mois de septembre, seulement 14 cas positifs chez les élèves (et de nombreux cas contacts), et cinq positifs chez les personnels. Il n'y a pas de contamination intra-muros. Dans le cadre de la campagne de dépistage, 752 personnes ont été testées, 57 % des élèves et 43 % des personnels, et seulement deux cas positifs détectés. Une information est publiée sur le site e-lyco et un article à paraître dans le journal Ouest-France. Tous les volontaires ont pu être testés.

Monsieur le Proviseur informe le conseil qu'un nouveau protocole sanitaire, en date du 2 février, sera mis en œuvre la semaine prochaine. Seul les masques de catégorie 1 sont désormais autorisés, les masques faits maison ne le sont plus. Une réflexion sur le renforcement des règles au self est en cours.

Toutes les intentions de voyage ont été suspendues, notamment le voyage au ski après les vacances de février et la rencontre internationale de théâtre à Huesca. Le voyage prévu dans la Vienne pourra peut-être être décalé en avril. Concernant le Printemps théâtral, l'association Vents et marées, organisatrice de la manifestation cherche des solutions compatibles avec la situation sanitaire.

Les cours d'EPS reprennent avec seulement des activités en extérieur pour toutes les classes, sauf en cas d'intempéries.

Deux projets financés par la Région sont en phase de chiffrage : il s'agit de la rénovation et de l'agrandissement du pôle sciences, et de la création de 12 studettes pour l'hébergement de certains étudiants, en utilisant le niveau de l'ancien internat actuellement inoccupé.

4. Préparation de la répartition des moyens en correspondance avec la dotation horaire globale 2021-2022

Monsieur le Proviseur fait le point des effectifs prévus. Il y aura un groupe de plus sur le niveau première, soit 11 groupes, une augmentation de 30 élèves en post bac un raison de la création du DNMADE 3ème année. La structure de l'établissement après travaux est suffisante si le nombre d'élèves de seconde n'excède pas 400 chaque année. L'effectif prévu l'an prochain est de 1255 élèves pour une capacité d'accueil de 1250 (voir documents en pièce jointe).

Les prévisions d'effectifs en première et terminale augmentent ou baissent selon les spécialités. Un sondage a été effectué dans ces deux niveaux sur les intentions des élèves et la spécialité abandonnée en terminale.

La carte des options proposées reste très étoffée. L'offre est maintenue avec le même nombre de groupes. Il est précisé que les options sont financées sur les marges de l'établissement, Suite aux discussions de la Commission Permanente, ce financement est maintenu tant que cela est possible, mais avec maintien de la politique entamée cette année de non-cumul d'options.

Arrivée d'un membre du CA à 18h00. Nombre de votants : 26

Monsieur le Proviseur présente la DGH pour l'année prochaine. Elle se monte à 1893 heures, avec une augmentation des heures supplémentaires (HSA) au détriment des heures-postes.

La proposition soumise au CA est le résultat de concertations en amont (deux conseils pédagogiques et une commission permanente). Un représentant des enseignants déplore le recours massif aux heures supplémentaires, synonyme d'augmentation de la charge de travail et d'une baisse de la qualité au détriment des élèves. Il précise que cette situation est dans la continuité des deux années précédentes. Ces dotations sont en lien avec la mise en place de la réforme du lycée, sans moyens véritables pour bien la mener. Les choix proposés au sein de l'établissement sont donc des choix par défaut et contraints par le manque de moyens en heures postes. Un représentant des enseignants ajoute que le fait de ne pas connaître à cet instant le montant des IMP rend difficile le fait de se prononcer.

L'utilisation des marges d'autonomie est mise au vote.

Pour : 19	Contre : 2	Abstention(s) : 5
-----------	------------	-------------------

5. Préparation de la ventilation des postes enseignants pour la prochaine rentrée (création de poste, demande de blocs de moyens provisoires, etc.)

Monsieur le Proviseur explique le rapport entre les besoins, le nombre d'enseignants, les heures supplémentaires, et les BMP (blocs de moyens provisoires), ainsi que les créations de postes et le système des pondérations. Des précisions sont données sur la nécessité de quelques heures supplémentaires dans les disciplines pour organiser les enseignements, ainsi que sur l'incidence des temps partiels.

Trois créations sont soumises au vote : en lettres modernes, en philosophie et en espagnol.

Création d'un poste de philosophie

Pour : 26	Contre : 0	Abstention(s) : 0
-----------	------------	-------------------

Création d'un poste de lettres modernes

Pour : 26	Contre : 0	Abstention(s) : 0
-----------	------------	-------------------

Création d'un poste d'espagnol

Pour : 26	Contre : 0	Abstention(s) : 0
-----------	------------	-------------------

Le poste d'anglais créé l'an dernier et non pourvu repassera au mouvement cette année.

Enfin le CA doit se prononcer sur la proposition de ventilation globale des postes en correspondance de la ventilation des moyens adoptée précédemment

Pour : 26	Contre : 0	Abstention(s) : 0
-----------	------------	-------------------

6. Questions financières

Mme Jourdan fait part, à titre d'information, d'une dotation de 488 euros provenant d'une subvention rectorale pour le projet « A la découverte du journalisme ».

Un prélèvement sur fonds de roulement est proposé pour financer l'achat d'un vidéoprojecteur pour le grand amphi (999,95 €), l'achat de matériel complémentaire lié à l'adaptation des salles en physique (2.260,57 €) et SVT (5.886,32 €) et l'hébergement annuel extérieur de PRONOTE (1.107,60 €). Le montant total de ces prélèvements s'élève à 10.254,44 €.

Mme Jourdan demande l'accord de principe du CA pour l'installation d'un Terminal de Paiement Electronique permettant de payer pour le self par carte bancaire. Le coût de ce TPE sera entièrement supporté par le service restauration sans augmentation du prix du repas par élève. Une proposition de paiement en ligne est également faite.

Deux équipements font l'objet d'une demande de sortie d'inventaire : un ancien véhicule (Trafic) hors d'usage et une tondeuse autoportée.

Départ de M. Durand, représentant de la collectivité, à 18h42. Nombre de présents : 25

Le prélèvement sur fonds de roulement est mis au vote :

Pour : 23	Contre :	Abstention(s) : 2
-----------	----------	-------------------

- Le Principe de la mise en place d'un TPE est mis au vote :

Pour : 14	Contre : 5	Abstention(s) : 6
-----------	------------	-------------------

- Le Principe de la mise en place du paiement en ligne est mis au vote :

Pour : 25	Contre : 0	Abstention(s) : 0
-----------	------------	-------------------

- La sortie d'inventaire du véhicule est mise au vote :

Pour : 25	Contre : 0	Abstention(s) : 0
-----------	------------	-------------------

- La sortie d'inventaire de la tondeuse autoportée est mise au vote :

Pour : 25	Contre : 0	Abstention(s) : 0
-----------	------------	-------------------

7. Conventions diverses

Monsieur le Proviseur rappelle les différentes conventions liant le lycée aux partenaires extérieurs :

- Délégation de compétences de la Région aux autorités organisatrices de second rang en matière d'organisation et de gestion des services de transport scolaire : participation reversée de 15€ / an / élève ;
- Dotation pour la gratuité des ressources pédagogiques (manuels scolaires) avec la Région ;
- Utilisation des équipements sportifs avec la Région ;
- Don de matériel avec NRJ audio : outil de mélange de production appelé « Kahuna » (estimation à 200.000€) ;

- Acquisition d'équipements avec la Région ;
- Organisation d'une formation BAFA en fin d'année au lycée : coût de 140 € / participant ;
- Partenariat Cinéma Caméra 5 avec Terres de Montaigu.

L'autorisation de signature de l'ensemble des conventions par Monsieur le Proviseur est mise au vote.

Pour : 25	Contre : 0	Abstention(s) : 0
-----------	------------	-------------------

8. Questions diverses

Question des Assistants Education :

Pourquoi les AED ont-ils fait grève ? Quel statut et surtout quel avenir pour les AED ? Les assistants d'éducation souhaitent informer le CA sur la précarité de leur emploi (CDD d'un an renouvelable maximum 6 mois, absence de formations, pas de prime de nuit etc.) Une formation PSC1 pourrait être proposée au personnel encadrant. Le CVL propose son soutien à ce projet.

Une représentante des AED intervient pour expliquer leur mouvement de grève : précarité du statut, CDD renouvelables au maximum 6 ans, et pas de conversion possible en CDI (contrairement au privé), manque de formation, turn-over permanent dans l'équipe, nuits d'internat non valorisées par des primes).

Monsieur le Proviseur rappelle que des propositions ont été faites pour leur formation : par exemple le PSC1 (demande faite aussi par les représentants des élèves). Un représentant des parents d'élèves soutient les AED en rappelant que si leur métier a évolué, leur statut non. La représentante de la Région propose son aide pour se faire le relais auprès des députés et sénateurs, concernant leur statut.

Question de l'infirmière du lycée:

La loi 4D (décentralisation, différenciation, déconcentration, décomplexification) défendue par la ministre de la cohésion des territoires et présentée en conseil des ministres début février prévoit le transfert de la santé scolaire vers les collectivités territoriales afin de créer un service infantile au sein des départements et donc dans le SERVOCE départemental de PMI. Quel avenir pour les infirmières scolaires dans les établissements ?

Monsieur le Proviseur déplore le changement de statut et compare cette situation à celle des assistantes sociales. Il a questionné le rectorat et n'a pas reçu d'informations précises. Mais le projet pourrait ne pas être examiné à court terme. La représentante de la Région déplore que cette décision n'ait pas été concertée avec la Collectivité concernée. Elle pose la question du financement, qui, dans ce cas, relèverait du Conseil départemental. Une représentante des enseignants exprime nos vives inquiétudes et souligne le rôle indispensable de l'infirmière au lycée.

Questions des représentants des parents de la FCPE :

- *Question 1 : A propos du distanciel*

- *Toutes les classes bénéficient des mêmes moyens pédagogiques. Pourquoi accepter des disparités ?*
- *Quand les élèves sont censés bénéficier de 8 heures de cours, pourquoi se contenter de 4 heures ?*
- *Quelles sont les contraintes qui empêchent davantage de classes virtuelles ?*

Monsieur le Proviseur rappelle qu'après enquête, sur le distanciel, sur 251 élèves 88% se disent satisfaits. Il rappelle que la multiplication des classes virtuelles n'est pas toujours bénéfique comme l'a montré le premier confinement. L'Inspection Pédagogique Régionale recommande de mixer des cours en visio avec un envoi de travail en autonomie. De plus, les modalités d'alternance 2 jours en présentiel/ 1 jour en distanciel font qu'il y a moins d'exigence de classe virtuelle. Il rappelle également le principe de liberté pédagogique des enseignants.

- *Question 2 : Quelles sont les actions prévues pour accompagner les élèves de Terminale dans la préparation de leur projet motivé sur Parcoursup ?*

Un représentant des élèves répond que cet accompagnement est assuré par les deux professeurs principaux, notamment dans le cadre des moyens alloués à l'orientation en classe de terminale.

- *Question 3 : Le voyage scolaire après les vacances de février pour les 1ères et Terminales faisant Option EPS, est-il toujours maintenu ?*

Le point 1 de l'ordre du jour répond clairement à la question des parents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40, et se conclut sur le message positif d'un représentant des parents rappelant la difficulté du moment et remerciant l'établissement et notamment les professeurs pour leur engagement et leur faculté d'adaptation au service des élèves, eux-mêmes très méritants dans ces conditions.

Le secrétariat de séance est assuré par les enseignants.